

## Etape Asson - Arudy



Cette étape suit principalement le GR®78 et son balisage blanc et rouge, que l'on quitte à la sortie de Sainte-Colôme pour emprunter le GR®108 en direction d'Arudy.

Depuis la mairie d'Asson, on passe par le parking du service technique, puis on suit un chemin herbeux. On traverse la D35 à **0,5 km**, pour prendre à droite la route du Chemin Ferme ; au bout, à gauche (**1,3 km**), puis 100 m plus loin, le chemin part sur la droite. Au débouché sur la route, prendre à droite, puis, à proximité de la D35, tourner à gauche sur la D335 en direction de Capbis (**2,3 km**). Après avoir traversé l'Arriu Soulens, prendre à droite le premier chemin de Latrau boisé (**3,3 km**). On franchit ensuite le pont sur le Béez, puis on suit le chemin de Hourtane. 350 m après le pont, prendre à droite le chemin des Artigots.

Au débouché sur la route (**5,2 km**), on arrive à Bruges. Au bout, prendre à droite pour traverser le Landistou (**5,3 km**). On passe devant l'église Saint-Martin avec son cimetière attenant (point d'eau disponible). Au stop, tourner à gauche sur la place Gaston Phoebus, où l'on trouve quelques commerces, des **bancs** et **abri** sous les arcades. Poursuivre par la rue des Écoles. On retraverse le Landistou (**5,7 km**), puis on continue sur la route de Capbis. On passe devant le château du Castellou, puis on suit la route descendante et on prend le premier chemin à droite (**6,8 km**).

300 m plus loin, au débouché sur une route, tourner à droite, puis à l'entrée du hameau, prendre le chemin à gauche (**7,5 km**). On rejoint la D35 à gauche pour entrer dans Mifaget. Suivre la D35, passer devant l'église Saint-Michel (cimetière avec point d'eau, **abri bus avec banc**), puis à droite sur la voie V1 direction Lys. Suivre la route de Sainte-Colôme. Après le n°14, dans le virage, prendre à gauche un large chemin gravillonné (**9,3 km**) que l'on suit. À **9,9 km**, quitter cette grande allée gravillonnée pour prendre à droite une passerelle en bois et continuer sur le chemin (quelques passages boueux par temps humide).

## Etape Asson - Arudy

Au débouché sur la route (**10,9 km**), tourner à droite, puis en face, prendre le chemin de Saint-Jacques. À **11,5 km**, on franchit un petit cours d'eau, puis le chemin monte : continuer sur ce sentier. Au débouché sur route chemin d'Arricau (**12,3 km**), poursuivre tout droit. Au croisement avec la D232 (**12,9 km**), tourner à gauche. Plus loin, prendre un chemin bien indiqué à droite (**14,8 km**) – en cas de mauvais temps, il est possible de rester sur la D232. Au débouché sur une route, tourner à gauche (**16,4 km**) : on arrive à Sainte-Colôme.

Prendre à droite la rue du Chemin de l'Espécieu ; on passe devant l'église Saint-Sylvestre (**robinet** juste avant, **banc, abri** sous le porche), puis devant la mairie. À gauche, emprunter le chemin de Coungues. Quelques mètres plus loin, prendre à gauche le sentier descendant balisé GR®108 (le GR®78 continue tout droit vers Sévignacq-Meyracq).

Au débouché sur la route (**17,4 km**), tourner à droite et poursuivre la descente en restant sur la route. Au stop avec la D934, en face, franchir le pont sur le gave d'Ossau, puis suivre l'avenue des Pyrénées (**banc** disponible). Au rond-point, prendre à droite la rue d'Arros, puis tourner à gauche (sens interdit, mais accessible aux piétons), toujours sur la rue d'Arros. On arrive à l'église et à la mairie d'Arudy.

Arudy est une commune béarnaise nichée en vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques), aux abords du gave d'Ossau. Berceau de la Préhistoire et ancien centre d'extraction de marbre, elle abrite notamment le musée Maison d'Ossau dans l'Hôtel de Poutz, et conserve un riche patrimoine architectural du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Arudy dispose de tous les commerces et services.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

**Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.**